

# MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

-----

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juin 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 05 juin 2009, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean-Luc BERTAMELLE, Maryse CHAVOUTIER, Serge CHAVOUTIER, Jean-Marc COLOMBAN, Alain CULLET, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI,

Excusée : Laurence LEMOINE,

Absent :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

- **Travaux** :

Fait le point sur les travaux :

- Les murets pour les barrières sont terminés
- Une grande partie des barrières est posée
- Le Mur au dessus du clocher a été refait ainsi que les joints
- Nettoyage du réservoir d'eau potable de FONTAINE LE PUIITS
- Jardin d'enfants
- Plan d'épandage : la clôture a été endommagée par une botte de foin et des vaches. Une déclaration de sinistre a été faite à l'assurance de la commune afin qu'elle fasse un recours auprès de la compagnie de l'agriculteur
- Cimetière : les études concernant deux sites ont été réalisées. Le choix sera fait lors d'une réunion de tous les conseillers.
- Entretien des routes : des devis sont en cours pour la réfection de la chaussée (de la maison CATTELAINE à la grille du parking

- **Dossier de subvention** :

Est informé de la demande de subvention faite auprès du Conseil général, dans le cadre du FDEC pour l'aménagement du « grand bassin » et du bassin au milieu du village.

- **Urbanisme** :

- Examine et donne un avis favorable aux deux déclarations préalables concernant l'Installation de panneaux photovoltaïques et la Construction d'un four et d'un barbecue.
- Prend connaissance d'un courrier pour la construction d'une véranda
- Prend connaissance d'un courrier pour la démolition d'un bâtiment et la construction d'un mur ; donne un avis favorable sous réserve du droit des tiers.
- Décide de ne pas exercer son droit de préemption sur deux parcelles au Chef lieu, mais signale qu'il existe des servitudes sur celles-ci (canalisations d'assainissement et d'eaux pluviales).
- Donne un avis favorable pour le creusement d'un puits perdu pour les eaux pluviales suite à la réfection d'un toit.

- **Carte communale** :

- Le dossier sera prochainement présenté aux élus avant présentation aux services de l'Etat et en réunion publique.
- Plan d'Indexation en Z : demande l'avis du R.T.M.

- **Syndicats intercommunaux** :

- SIERSS : est informé d'une délibération du SIERSS pour lancer le projet d'une structure multi-accueil à Saint Jean de Belleville
- Syndicat de Cylindrage : accepte la proposition de dissolution du syndicat.

- **Affaires diverses** :

- Prend en charge la moitié du coût du ramonage des cheminées, soit 26 euros par cheminée.
- Décide de vendre une parcelle de terrain lieu-dit « Les Côtes » à un particulier au prix total de 1 000,00 euros.
- Fixe la corvée au 27 juin 2009 et la mise en place des fleurs le 18 juin 2009
- Est informé qu'une importante fuite d'eau a été découverte chez un particulier à cause d'un robinet déboîté. Un courrier sera fait au propriétaire

- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au 3 juillet 2009 à 19 heures. La séance est levée vers 21 heures 30 minutes.

*Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 09 juin 2009 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.*

A FONTAINE LE PUIITS, le 08 juin 2009.

Marin SOLLIER

Le

Maire,